

# Fondation Lune de Miel® : pour la biodiversité et les pollinisateurs



## DESCRIPTION DE L'INITIATIVE

### DATE

Depuis 2014

### BUDGET

100 000 € par an

### PARTENAIRES

Fondation de France

### SITE INTERNET DE L'ACTION

[www.fondation.lunedemiel.fr](http://www.fondation.lunedemiel.fr)

### DOMAINE D'ACTION

Accompagnement

### SECTEUR D'ACTIVITÉ

Apiculture et Biodiversité

### LOCALISATION DE L'INITIATIVE

France métropolitaine

## PILOTE

### Famille Michaud Apiculteurs

Domaine Saint-Georges

9, chemin de Berdoulou

CS 30027

64290 GAN

05 59 21 91 00

[contact@famillemichaud.com](mailto:contact@famillemichaud.com)

[www.famillemichaud.com](http://www.famillemichaud.com)



### Bernard SAUBOT

Directeur des filières et du  
développement apicole

05 59 21 91 00

[fondation@lunedemiel.fr](mailto:fondation@lunedemiel.fr)

En avril 2014, l'entreprise Famille Michaud Apiculteurs a souhaité concrétiser son engagement citoyen en faveur de la protection des abeilles et le développement de l'apiculture en créant une Fondation. Reconnue et abritée par la Fondation de France, la Fondation Lune de Miel® finance des projets innovants et responsables, d'intérêt général, en faveur de la sauvegarde de l'abeille, de l'apiculture ou de la biodiversité. Elle accompagne aussi des projets liés aux dérivés du miel et des autres produits de la ruche.

Avec un budget de 500 000 € sur 5 ans, la Fondation étudie toutes les demandes de soutiens puis choisit les actions à accompagner et attribue les fonds grâce à un comité stratégique pérenne composé de six personnes (quatre salariés de l'entreprise Famille Michaud et deux personnalités extérieures, qui sont un apiculteur et un restaurateur). Depuis son lancement, la Fondation Lune de Miel® a soutenu 54 projets, répartis sur 32 départements du territoire national. En entrant dans les détails, 19 programmes de recherche ont été appuyés, menés notamment par le CNRS, l'INRA ou l'Institut technique et scientifique de l'apiculture et de la pollinisation (Itsap) ; 27 projets soutenus concernaient des actions de sensibilisation à l'abeille et à l'importance de la protection de la biodiversité.

En se focalisant sur le territoire de la Nouvelle-Aquitaine, 13 projets ont pu bénéficier de cette aide financière (cinq dans les Pyrénées-Atlantiques, trois en Gironde, deux dans le Lot-et-Garonne, deux en Charente-Maritime et un dans les Deux-Sèvres). Les structures appuyées par la Fondation sont multiples : des établissements d'enseignement (Lycées agricoles de Nérac et de Saint-Pée sur Nivelle, lycée de Villeneuve-sur-Lot), des organismes de recherche appliquée (FNOSAD, ADAAQ), et différentes associations comme par exemple l'Abeille du Poitou.



### RÉSULTATS OBTENUS

■ **Démarche valorisante** aussi bien en interne que vis-à-vis de l'extérieur, par une contribution concrète et une participation effective à des projets et à des actions en faveur de l'apiculture, des abeilles et de la biodiversité. La contribution financière apportée par la Fondation a permis à plusieurs projets d'aboutir.

■ **L'adossement à la Fondation de France** est un plus : au vu de son expérience, cette dernière apporte support et expertise, permet

également d'éviter certaines erreurs. La Fondation de France a ainsi conseillé de ne pas définir l'objet de la Fondation Lune de Miel sur un sujet trop restreint, de façon à ne pas rejeter des projets paraissant intéressants mais sortant du cadre établi.

### DIFFICULTÉS RENCONTRÉES

Les actions proposées par les porteurs de projets manquent parfois de pertinence ou d'adéquation avec les buts de notre Fondation.

La mise en forme des dossiers de demandes d'aides financières semble parfois manquer de rigueur.

### SOLUTIONS APPORTÉES

Pas d'action spécifique prévue.

### PERSPECTIVES ENVISAGÉES

Action reconduite pour les prochaines années, à partir de 2019.

### TÉMOIGNAGE

Le lien avec la Fondation de France est essentiel. Il peut être également utile de rencontrer les animateurs de Fondations déjà existantes avant de se lancer dans la création d'une Fondation.